

Le Greta étend son action

Lors de ses **vœux, présentés samedi matin** à ses partenaires, l'**organisme de formation** a évoqué son **projet de développer la formation continue** en dehors des grandes villes.

Vincent Martin, président du Greta (Groupements d'établissements publics) centre-est, a présenté ses vœux samedi matin au personnel au restaurant pédagogique du lycée Melkior-Garré, à Cayenne. L'ensemble des établissements membres du groupement, des partenaires institutionnels, ainsi que des partenaires publics et privés étaient également conviés. Un rendez-vous traditionnel qui visait surtout à rencontrer des organismes collecteurs de fonds qui financent la formation continue et à les sensibiliser sur l'état croissant des besoins en Guyane. « Il est important pour nous de les rencontrer et d'échanger sur notre stratégie à court terme pour 2017, précise Vincent Martin. Nous avons pour ambition d'étendre notre action sur l'ensemble du territoire, en allant au-delà des grands centres urbains comme Cayenne ou Saint-Laurent. »

Le Greta centre-est (*lire l'encadré*) gère 10 000 heures de formation et plus de 3 700 stagiaires par an. Il facilite l'accès à la formation à travers treize collèges et sept lycées, de Cayenne à Maripasoula en passant par Saint-Georges et Camopi.



Le président Vincent Martin, lors de la présentation du bilan des activités du Greta centre-est / photo PEM

Pour l'année 2017, les dix-sept personnels à temps plein qui le composent veulent mettre l'accent sur une meilleure prise en charge des différents publics bénéficiaires. Cela vise à mieux leur permettre d'apprendre à progresser et de trouver leur place dans le monde du travail.

Prince **ESSONNE MFOULOU-ZÉ** ■

Seize ans d'ancienneté

Le réseau des Greta est le dispositif de formation continue de l'Éducation nationale. Structure autonome fonctionnant sur fonds propres, le Greta centre-est regroupe plusieurs établissements publics (collèges, lycées professionnels et d'enseignement général) qui mutualisent leurs compétences et leurs moyens pour proposer une offre de formation. Il a été créé par arrêté rectoral en 2001 et assure sa mission de service public au bénéfice des demandeurs d'emploi (actions financées par les pouvoirs publics). En parallèle, il accompagne les entreprises dans la formation de leurs salariés, et propose à chacun de se former tout au long de leur vie professionnelle.